

Marie-Hélène des ESGAULX

*Gironde (8^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Élue le 17 juin 2007

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 27 juin 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [J.O. du 28 juin 2007]

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 2008 (n° 189) - Culture - [11 juillet 2007]

Membre de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux [J.O. du 2 août 2007]

Rapporteuse pour avis du projet de loi relatif aux contrats de partenariat (n° 779) [29 avril 2008]

DÉPÔTS

Rapport déposé au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 2008 (n° 189) : annexe n° 7 : Culture-Création, transmission des savoirs et démocratisation de la culture - Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale (n° 276) [11 octobre 2007]

Rapport pour avis déposé au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux contrats de partenariat (n° 779) [18 juin 2008] (n° 971)

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

n° 5, posée le 2 octobre 2007. Produits dangereux. Herbicides (J.O. Questions p. 5860). Appelée le 2 octobre 2007. Conséquences, environnement (p. 2460)

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi de finances n° 189 pour 2008

PREMIÈRE LECTURE

DEUXIÈME PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

CULTURE

Annexes au compte rendu intégral [16 novembre 2007] (p. 71) :

- *Réunion de la commission des finances du 30 octobre 2007*

Rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan

Son intervention (p. 71)

Thèmes :

Arts et spectacles : musique (p. 72)

Arts et spectacles : Opéra de Paris : retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 71)

Arts et spectacles : théâtres : subventions (p. 71)

Arts et spectacles : théâtres nationaux : retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 71)

Audiovisuel et communication : Centre national de la cinématographie (p. 71)

Audiovisuel et communication : France télévision : politique culturelle (p. 72)

Chômage : indemnisation : intermittents du spectacle (p. 72)

Télécommunications : Internet (p. 71)

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET DES RESSOURCES HUMAINES

Vote des crédits et articles rattachés [16 novembre 2007] (p. 4310)

Crédits de la mission "Gestion des finances publiques et des ressources humaines" inscrits à l'état B

Son intervention (p. 4311)

ARTICLES NON RATTACHÉS ET AMENDEMENTS PORTANT ARTICLES ADDITIONNELS

[16 novembre 2007] (p. 4319, 4326)

Après l'article 40

Intervient sur l'adit n° 237 de la commission (extension de l'exonération de la taxe sur les salaires aux régies personnalisées des collectivités locales) (p. 4340)

Projet de loi de finances rectificative n° 421 pour 2007

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [5 décembre 2007] (p. 5067) ; [6 décembre 2007] (p. 5086, 5120)

Après l'article 34

Son amendement n° 91 (vidéo à la demande : institution d'une taxe au taux de 2 % sur les recettes publicitaires et de parrainage au profit du compte d'affectation spéciale « Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale ») : adopté (p. 5141)

Projet de loi n° 779 relatif aux contrats de partenariat

Rapporteur pour avis de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [25 juin 2008] (p. 3819)

Son intervention (p. 3823)

Thèmes :

Administration : baux emphytéotiques (p. 3824)

Marchés publics : contentieux (p. 3825)

Marchés publics : contrats de partenariat public-privé : fiscalité (p. 3824)

Marchés publics : contrats de partenariat public-privé : maîtrise des dépenses (p. 3823)

Marchés publics : contrats de partenariat public-privé : régime juridique (p. 3824)

Marchés publics : études : aides (p. 3824)

Politique économique : croissance : contrats de partenariat public-privé (p. 3823)

TVA : champ d'application : subventions (p. 3824)

Discussion des articles [25 juin 2008] (p. 3842) ; [26 juin 2008] (p. 3856)

Article 2 (extension du recours aux contrats de partenariat)

Son intervention (p. 3848)

Article 6 (description des procédures applicables aux contrats de partenariat)

Son amendement n° 67 (p. 3861)

Article 7 (critères d'attribution d'un contrat de partenariat)

Son intervention (p. 3862)

Article 8 (autorité compétente pour autoriser la signature d'un contrat de partenariat)

Son amendement n° 73 : adopté après modification (p. 3865)

Article 12 (contrats de partenariat conclus par des établissements publics de santé)

Son intervention (p. 3869)

Article 13 (contrats de partenariat conclus par des groupements d'intérêt public, des pouvoirs adjudicateurs et des entités adjudicatrices)

Son intervention (p. 3869)

Article 14 (éligibilité aux subventions des contrats de partenariat)

Son amendement n° 65 (p. 3870)

Article 16 (extension du recours aux contrats de partenariat)

Son intervention (p. 3871)

Article 20 (amélioration de la procédure de dialogue compétitif)

Son amendement n° 72 (p. 3873)

Article 22 (conditions d'attribution d'un contrat de partenariat)

Son intervention (p. 3873)

Article 22 bis (harmonisation rédactionnelle avec les contrats de partenariat de l'État)

Son intervention (p. 3874)

Après l'article 24

Son amendement n° 63 (débat au sein de l'assemblée délibérante lors de la présentation du rapport annuel produit par le partenaire privé) : adopté (p. 3875)

Après l'article 25

Son amendement n° 64 (documents budgétaires des départements, régions et communes d'au moins 3500 habitants accompagnés d'une annexe retraçant la dette liée à la part investissement des contrats de partenariat) : adopté (p. 3876)

Son amendement n° 66 (aide financière à la passation de contrats de partenariat pour les collectivités et groupements dont la population est inférieure à 50 000 habitants) : retiré (p. 3876)

Article 31 (dispense d'assurance pour les personnes morales assurant la maîtrise d'ouvrage d'un contrat de partenariat)

Son intervention (p. 3880)

Après l'article 31

Son amendement n° 69 (faculté pour les sociétés anonymes d'HLM de conclure un contrat de partenariat) : adopté (p. 3881)

Après l'article 31 ter

Son amendement n° 95 (ouvrages de stockage et de traitement de solides en vrac, de fluides et liquides non soumis à l'obligation d'assurance en responsabilité civile décennale des constructeurs) : adopté (p. 3882)